

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 2 février 2023

Date de convocation : 27 janvier 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 2 Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Bérénice DABAN, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Bérénice DABAN à Christian CLAVARET, Frédéric TABONE à Olivier CHARRET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2023-09 : Coupe de bois 2023

Après avis favorable de la commission Indivise réunie le 25 janvier 2023, Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune va procéder à la vente de bois sur des terrains indivis avec Arthez d'Asson.

Il propose de fixer le prix du lot de bois de chauffage à 150 €, qui sera réparti au prorata des 15/23^{ème} pour Asson et 8/23^{ème} pour Arthez d'Asson.

La Commune d'Asson percevra la totalité des sommes et reversera les 8/23^e à Arthez d'Asson.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

FIXE le prix du lot de bois de chauffage à 150 €.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

